

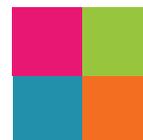
LE



VOUS ACCUEILLE

CENTRE HOSPITALIER  ALBERTVILLE MOUTIERS

cham-savoie.fr



Sommaire

Edito	P. 3
Présentation	P. 4
Urgences et SMUR	P. 6
L'offre de soins externes et d'hospitalisation à la journée	P. 8
Le pôle Mère-enfant	P. 10
Les services de court et moyen séjour	P. 12
L'hébergement des personnes âgées dépendantes	P. 14
Nos priorités	P. 16
Les formalités administratives	P. 19
Informations pratiques	P. 22
Votre sortie	P. 25
Vos droits et vos devoirs	P. 26
Fiche de désignation de la personne de confiance	P. 32
Questionnaire de satisfaction	P. 33
Demande de votre dossier medical	P. 35
<i>Welcome !</i>	<i>P. 36</i>
<i>Practical information</i>	<i>P. 38</i>
<i>Discharge from hospital</i>	<i>P. 41</i>
<i>Satisfaction survey</i>	<i>P. 42</i>



Edito Bienvenue !

Chère Madame, Cher Monsieur

Vous allez être ou vous êtes hospitalisé(e) au Centre Hospitalier d'Albertville-Moutiers (CHAM). L'ensemble du personnel médical, soignant, administratif et technique vous souhaite la bienvenue et vous remercie de la confiance que vous nous témoignez.

Pour améliorer encore votre confort et votre sécurité, le Centre Hospitalier a récemment ouvert de nouveaux blocs et un nouveau service d'hospitalisation dotés d'équipements de dernière technologie. Il offre également un nouveau service d'urgence disposant d'une filière rapide et d'une filière pédiatrique. Le CHAM complète et modernise ainsi son offre de soin, renforçant sa place d'établissement pivot et de référence sur le territoire.

Dans ce cadre, des professionnels dévoués et compétents sont à votre service pour accompagner votre séjour et vous délivrer des soins de qualité adaptés à votre situation.

Ce livret d'accueil est un guide d'informations pratiques, pensé pour faciliter votre séjour au sein de notre établissement. Destiné à vous apporter toute la sérénité nécessaire à votre prise en charge, il attirera votre attention sur les points de vigilance utiles au bon fonctionnement du CHAM.

Il ne peut être complètement exhaustif et c'est pourquoi, nos professionnels sont à votre disposition pour toute question complémentaire. N'hésitez pas à les interroger, à leur faire part de vos remarques et suggestions. Ces dernières nous sont très utiles pour faire évoluer nos organisations et nos savoir-faire.

Je vous invite également pour cela à remplir le questionnaire de sortie, joint à ce livret d'accueil, qui permet d'exprimer simplement et si vous le souhaitez, anonymement, votre ressenti sur votre séjour.

Fidèles aux valeurs du service public, aux principes d'égalité et de continuité, nous mettrons tout en œuvre pour vous garantir une prise en charge optimale dans un constant souci d'éthique, de respect et de qualité.

Au nom de l'ensemble de nos équipes, je vous souhaite un agréable séjour parmi nous et vous adresse tous nos vœux de prompt rétablissement.

Laurence Bernard
Directeur Général

Présentation de l'établissement



Site d'Albertville

253, rue Pierre de Coubertin - BP126 - 73208 Albertville CEDEX 08
Tél. : 04 79 89 55 55 - Fax. : 04 79 37 48 10
Courriel : dg@cham-savoie.fr

Maison de santé Claude Léger

EHPAD (90 lits)

USLD (30 lits)

Chemin des 3 Poiriers - 73200 Albertville

Tél. : 04 79 32 03 20 - Fax. : 04 79 31 27 02

Centre de Médecine du Sport de Haut Niveau

88 bis, rue de la République

73200 ALBERTVILLE

Tél. : 04.79.37.85.42 - Fax. : 04.79.32.82.11

Site de Moûtiers

43, rue de l'Ecole des Mines - BP 207 - 73604 Moûtiers CEDEX 04

Tél. : 04 79 09 60 60 - Fax. : 04 79 09 60 09

Courriel : dg@cham-savoie.fr

USLD de Moûtiers (30 lits)

43, rue de l'Ecole des Mines - BP 207 - 73604 Moûtiers CEDEX 04

Tél. : 04 79 09 60 35 - Fax. : 04 79 09 61 45

EHPAD Maison de santé les Cordeliers (80 lits)

Rue du chemin de Fer - 73600 Moûtiers

Tél. : 04 79 09 60 80 - Fax. : 04 79 09 60 09

Institut de formation des aides soignant (e)s

Centre Hospitalier - BP 207 - 73604 Moûtiers

Tél. : 04 79 09 60 21 - Fax. : 04 79 09 60 23

Courriel : secretariat.eas@cham-savoie.fr

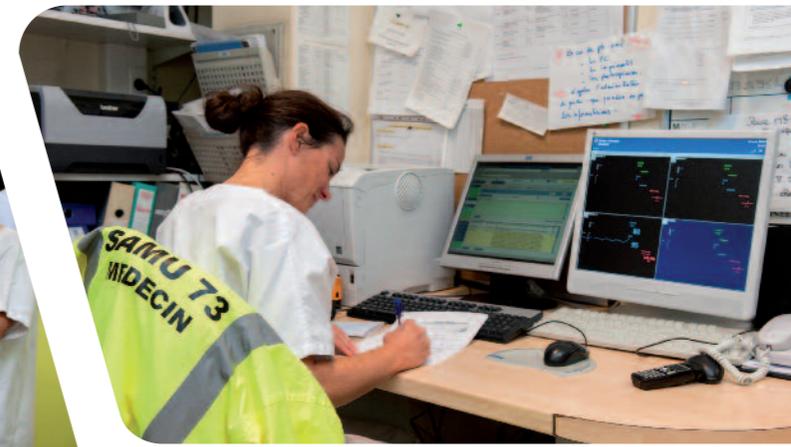


Urgences et SMUR en zone de montagne



Témoignage

"J'ai été admise aux urgences le 12 avril au soir à la suite d'un accident de voiture. Je tenais à remercier toute l'équipe pour votre professionnalisme. Non seulement j'ai très peu attendu mais j'ai eu affaire à des personnes calmes, rassurantes, à l'écoute et qui ont su trouver les mots pour me reconforter". Julia



Urgences et SMUR

Une spécificité « zone de montagne »

33 992

passages aux urgences
en 2015.

Aux urgences, les professionnels mettent tout en œuvre pour limiter au maximum votre délai d'attente. Votre ordre de passage n'est pas forcément celui de votre arrivée car il est déterminé par le motif de votre venue et le degré d'urgence.

En période hivernale, la fréquentation des services d'urgence croît fortement en raison de l'accidentologie du ski. Bien que les moyens dédiés à cette activité soient renforcés, votre délai d'attente peut donc augmenter.

Contactez le service :

- 04 79 89 55 99
pour le service des urgences
d'Albertville



Le médecin urgentiste est susceptible de permettre une orientation vers les services d'hospitalisation de l'un ou l'autre des sites, afin de répondre le mieux possible à votre besoin de soins. Par conséquent, vous ne serez pas nécessairement hospitalisé sur le site de votre arrivée aux urgences.

Si une surveillance médicale est nécessaire avant qu'une autre orientation soit décidée, vous serez hospitalisé dans l'**unité d'hospitalisation de courte durée (UHCD)**, gérée par un médecin urgentiste et partie intégrante du service des urgences.

Deux structures mobiles d'urgence et de réanimation autonome (SMUR) assurent une prise en charge en urgence au plus près du patient. En périodes hivernale et estivale, un hélicoptère basé à Courchevel, complète le dispositif de secours, en partenariat avec le secours aérien français, le peloton de gendarmerie de haute montagne, les CRS et la Compagnie des Alpes.



FOCUS SUR : Le Centre d'Accueil Médical de Moûtiers accueille les patients pour des soins non programmés ou des actes tels qu'une suture ou un plâtre. Il est situé dans les locaux de l'hôpital sous la rampe. Vous pouvez bénéficier, le cas échéant de consultations spécialisées et du plateau technique radiologique de l'hôpital ainsi que d'examen de biologie.

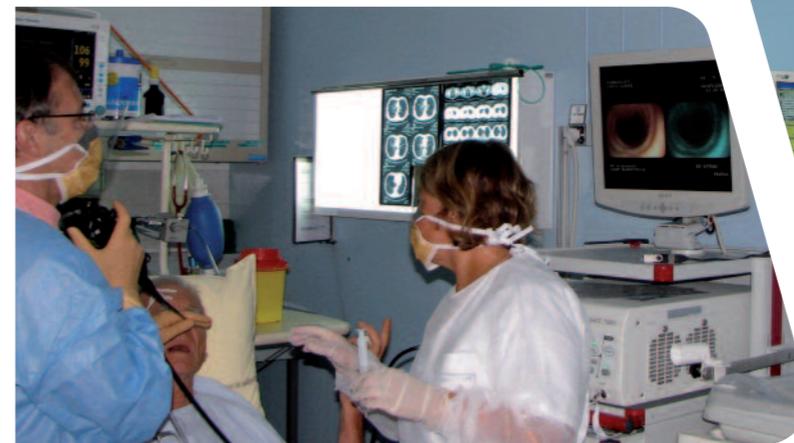
FOCUS SUR : La maison médicale vous accueille dans les locaux des consultations externes sur le site d'Albertville : De 20h à 24h en semaine, de 12h à 24h le samedi et de 8h à 24h les dimanches et jours fériés, grâce à une permanence médicale assurée par les médecins généralistes du bassin albertvillois, d'Ugine et de Moûtiers. Pour accéder à la maison médicale, vous devez composer le 15. Le médecin régulateur du SAMU vous orientera.

L'offre de soins externes et d'hospitalisation à la journée



Témoignage

« Hospitalisée dans le service de chirurgie à la journée, je tiens à signaler la gentillesse et le professionnalisme de l'ensemble du personnel que je remercie pour ses compétences, son écoute et sa disponibilité ». Christelle



L'offre de soins externes et d'hospitalisation à la journée

Des **consultations médicales** sont organisées sur chaque site hospitalier.

Des consultations de :

- cardiologie,
 - pneumologie,
 - urologie,
 - gynécologie,
 - obstétrique,
 - orthogénie,
 - endocrinologie,
 - oncologie,
 - anesthésie,
 - chirurgie orthopédique et traumatologique,
 - chirurgie viscérale, vasculaire, ORL,
 - hématologie et ophtalmologie,
 - consultations mémoire,
 - consultations douleur
- vous sont proposées.

Pour vous faciliter l'accès aux consultations, un **numéro unique de gestion des rendez-vous** est mis à votre disposition du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. On vous proposera systématiquement en priorité une consultation sans dépassement d'honoraires.

Toutefois, vous avez la possibilité de solliciter un rendez-vous auprès d'un spécialiste autorisé à pratiquer une activité privée.

Que vous soyez hospitalisé ou non, vous pouvez passer une radiographie, une échographie, un scanner, une IRM, ou une endoscopie, en prenant rendez-vous sur un des deux sites :

- du lundi au vendredi de 7h30 à 18h
- de 8h30 à 16h sur le site de Moutiers.

L'**unité médico-chirurgicale ambulatoire** accueille sur le site d'Albertville les patients hospitalisés une journée au plus, pour un acte chirurgical, une endoscopie, un traitement par chimiothérapie, une transfusion ou un bilan médical par exemple. Vous bénéficierez d'un accompagnement spécifique.

Nous vous téléphonerons la veille pour vous rappeler les préparatifs et le lendemain pour faire un point sur votre état de santé et prendre de vos nouvelles.

38 783

consultations externes ont été réalisées en 2015.

Prendre un rendez-vous :
Accueil centralisé : 04 79 89 55 13

Radiologie :
- Albertville : 04 79 89 55 08
- Moutiers : 04 79 09 61 61

IRM : 04 79 89 22 68

Focus sur : Le **Centre de Médecine du Sport de Haut Niveau** d'Albertville associe l'hôpital et la Fédération Française de Ski pour répondre aux besoins des sportifs de haut niveau grâce à des compétences et des équipements performants, mais également à une clientèle non sportive qui requiert un avis, un conseil, une épreuve d'effort ou un bilan. Les locaux sont situés rue de la République, à Albertville.. Pour prendre un rendez vous : 04 79 37 85 42.

Le pôle

Mère-enfant



Témoignage : « Pour mon deuxième accouchement, je suis encore tombée sur une équipe de garde formidable. Je tiens à les remercier pour leur rapidité, leur sympathie, leur savoir-faire, sans lesquels cet accouchement ne se serait peut-être pas aussi bien passé ». Sonia

Le pôle

Mère-enfant



04 79 89 55 46

Les **consultations d'obstétrique et de gynécologie** sont réalisées au sein du pôle mère-enfant. Le suivi de grossesse y est réalisé par les sages-femmes et si besoin vous serez suivie par un gynécologue. Les échographies gynécologiques, obstétricales et de dépistage anténatal sont réalisées par les gynécologues obstétriciens. Ces derniers assurent également une activité de chirurgie gynécologique.

Le service propose également une activité d'orthogénie (IVG) pour les patientes. Tous les renseignements peuvent être pris grâce à une ligne dédiée au **04 79 89 55 88**.

La **préparation à l'accouchement** permet l'accompagnement des futures mères.

La **maternité** est accessible directement, sans passage par le service des urgences. En complémentarité avec l'équipe de sages-femmes, puéricultrices, auxiliaires de puériculture et aides-soignantes, des professionnels aux compétences variées accompagnent les mères, qu'il s'agisse de la diététicienne, de la psychologue ou de la consultante en lactation.



Une **unité de néonatalogie** permet d'accueillir 6 nouveaux-nés nécessitant des soins et une surveillance spécifiques.

Le service de **pédiatrie** accueille les enfants et adolescents dans un cadre adapté et rassurant, entourés de professionnels spécifiquement formés. L'éducation thérapeutique des enfants et adolescents diabétiques et l'accompagnement de leur entourage y sont assurés sous la responsabilité d'un pédiatre spécialisé.

1000

accouchements ont été réalisés en moyenne à la maternité d'Albertville.



FOCUS SUR : Le dépistage précoce de la surdité est réalisé par du personnel formé auprès des enfants âgés de trois jours. Les résultats sont analysés par le pédiatre et consignés dans le carnet de santé de l'enfant. En cas de suspicion d'un trouble, l'enfant peut être orienté rapidement vers un centre spécifique.

Les services

de court et moyen séjour



Témoignage : « Je ne saurais OUBLIER les gestes techniques et professionnels de vous tous. Votre souci de respecter au quotidien toutes les règles de confort, de propreté et de qualité. Merci à toutes et tous de votre écoute et de votre humanité. » Christophe



Les services d'hospitalisation



Chirurgie, Médecine, Soins de suite



Les **services de chirurgie** assurent la prise en charge en orthopédie, en traumatologie, en chirurgie viscérale, vasculaire et gynécologique, en chirurgie dentaire, en ORL, en odontologie et en ophtalmologie, en hospitalisation complète ou en ambulatoire selon la nature de l'acte.

L'**unité de surveillance continue** permet la surveillance renforcée pour certains patients de médecine ou de chirurgie. Une unité de chirurgie ambulatoire vous accueille lorsque votre intervention ne nécessite pas de vous garder la nuit à l'hôpital.

Les **services de médecine** du CHAM sont présents sur les deux sites pour accueillir les patients en hospitalisation programmée ou suite d'urgence, avec des compétences diversifiées, comme la pneumologie, la cardiologie, l'endocrinologie et la diabétologie, la médecine polyvalente, l'hépatogastro-entérologie, l'addictologie, les soins palliatifs.

Le **court séjour gériatrique** accueille les personnes âgées poly-pathologiques pour des soins aigus ou des bilans.

La prise en charge en **cancérologie** est organisée sur le site d'Albertville dans le cadre du réseau territorial de cancérologie.

Le **service de soins de suite et de réadaptation** accueille des patients nécessitant une réadaptation ou une rééducation fonctionnelle, après un séjour en médecine ou en chirurgie.

L'équipe pluridisciplinaire assure une prise en charge globale, à la fois sur le plan médical, psychologique, social et en matière de kinésithérapie, d'ergothérapie et de diététique.

4877

Interventions chirurgicales réalisées en 2015.

FOCUS SUR : L'hospitalisation à domicile permet aux patients, depuis le 1^{er} avril 2014, d'être soignés chez eux.

Ils conservent ainsi leur cadre de vie et la proximité de leur entourage.

Sous la responsabilité d'un médecin et d'un cadre de santé hospitaliers, les soins sont assurés par des professionnels de santé hospitaliers et libéraux qui interviennent au domicile du patient. L'accès à ce service est possible depuis le domicile sur demande du médecin traitant ou depuis un service hospitalier.



Hospitalisation à domicile - 04 79 09 60 04

L'hébergement des personnes âgées dépendantes



L'hébergement

des personnes âgées
dépendantes (EHPAD)

Les deux secteurs **d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)** et deux **unités de soins de longue durée (USLD)** offrent une capacité totale d'accueil de 230 personnes réparties sur les deux sites d'Albertville et de Moûtiers.

Ces secteurs bénéficient tous de l'expertise de professionnels formés à la gériatrie, qui agissent dans l'écoute et le respect de la personne âgée.

Sur chaque site, des secteurs protégés permettent d'accueillir les résidents les plus désorientés (maladie d'Alzheimer par exemple) dans un cadre sécurisé et rassurant.

Ces établissements sont habilités à l'aide sociale et à l'aide au logement. Des assistantes sociales sont présentes pour vous accompagner dans les démarches administratives et financières.

L'**accueil temporaire** permet le maintien à domicile de la personne âgée en proposant une alternative d'hébergement de courte durée pour apporter un répit aux « aidants » familiaux.

- **Albertville :**
Maison de Santé Claude LEGER
- **Moûtiers :**
Maison de Santé « Les Cordeliers »

Une enquête de satisfaction permet tous les deux ans de prendre en considération les attentes et avis des résidents pouvant s'exprimer, des familles et des équipes soignantes.



Contacteur :

l'accueil de la Maison de Santé
Claude Léger :
04 79 32 49 52

l'accueil de l'unité de soins de longue
durée de Moûtiers :
04 79 09 60 81

l'EHPAD des Cordeliers :
04 79 09 60 81



FOCUS SUR : Trois animatrices proposent des activités quotidiennes pour **DISTRAIRE** les résidents, les stimuler et leur faire partager des temps gais et conviviaux. De nombreuses rencontres et sorties sont également organisées.



Améliorer votre confort :

L'établissement met à votre disposition :

- Un service de télévision
- Une cafétéria
- Un service de presse
- Un service de téléphonie
- La possibilité de disposer d'une chambre seule



Nos priorités

L'hôpital est engagé depuis plusieurs années dans une démarche d'amélioration continue de la qualité et d'évaluation de ses pratiques professionnelles.

Promouvoir la bientraitance, le bien-être des personnes prises en charge

L'établissement s'est engagé dans une démarche de formation de l'ensemble des équipes en relation directe avec les patients, que la présence à l'hôpital rend vulnérables. Il s'assure de la diffusion des bonnes pratiques. Il s'est doté d'une charte de bientraitance et veille au respect des valeurs qu'elle véhicule.

Lutter contre la douleur

- Traiter et soulager les douleurs aiguës chroniques par des moyens médicamenteux ou non médicamenteux sont nos priorités en accord avec le Comité de Lutte contre la Douleur et des Soins Palliatifs (CLUDS).
- Prévenir les douleurs lors des soins et des examens ou les gestes quotidiens comme la toilette.

Afin de nous aider à vous soulager, nous vous demanderons d'évaluer votre douleur :

- Soit au moyen d'une réglette,
- Soit en lui donnant une note de 0 à 10.

N'hésitez pas à interpeler les équipes médicales et soignantes.



Toute personne a son propre ressenti, son propre vécu et perçoit la douleur de manière personnelle avec une émotion et une mémoire différente. Votre ressenti nous importe afin de personnaliser votre prise en charge et adapter votre traitement.

N'hésitez pas à interpeler les équipes médicales et soignantes. Les professionnels disposent également d'outils pour évaluer la douleur chez les personnes non communicantes.

Vous proposer un accompagnement personnalisé

Le CHAM dispose d'équipes mobiles spécialisées pour une prise en charge adaptée aux besoins du patient :

L'équipe du service social

Des travailleurs sociaux sont à votre disposition pour vous accompagner dans toutes les démarches administratives de mise en place d'aides ou de recherches d'un établissement adapté à votre état de santé à votre sortie de l'hôpital.

L'unité mobile de Gériatrie

Par son évaluation gériatologique pluridisciplinaire, l'UMG met à la disposition des services de soins une compétence spécifique auprès des personnes âgées hospitalisées. Elle joue également un rôle de liaison entre les différentes structures gériatriques, les autres services de soins et les structures d'accompagnement au domicile.

L'équipe de liaison et de soins en addictologie

L'équipe, composée d'un médecin, d'infirmières, d'une psychologue et d'une assistante sociale assure l'accompagnement des personnes souffrant d'une addiction. L'ELSA travaille en lien avec l'association Le Pélican.

L'équipe de liaison psychiatrique

Les médecins, psychologues et infirmières spécialisées du Centre Hospitalier Spécialisé de la Savoie interviennent dans l'établissement auprès des patients hospitalisés qui le nécessitent.



L'équipe mobile de soins palliatifs vous accompagne ainsi que votre entourage dans les soins dits palliatifs, qui sont des soins de confort physique et psychique, sans visée curative.

Les soins palliatifs n'ont pas pour objectif de guérir mais de préserver la qualité de vie des patients et de leur famille face aux symptômes et aux conséquences d'une maladie grave.



Les formalités administratives

Prévenir les infections nosocomiales

Une infection nosocomiale est une maladie qui survient pendant ou après un séjour dans un établissement de santé et qui peut être liée aux soins. L'hôpital combat activement ce type d'infections. Une équipe opérationnelle d'hygiène aide les équipes de soins à tout mettre en œuvre pour garantir le meilleur niveau d'hygiène.

87,5%

C'est le score obtenu par l'établissement en 2014 sur son niveau de prévention des infections (Source : SCOP santé - Bilan LIN)

Quelques conseils pratiques pour vous et vos proches peuvent nous aider à lutter efficacement contre ces infections :

- Utilisez les solutions hydro-alcooliques à votre disposition
- Lavez vous les mains avant et après être allé aux toilettes
- Demandez à vos visiteurs de se laver les mains en arrivant et avant leur départ du service
- Ne stockez pas de nourriture dans votre chambre
- Ne conservez pas de fleurs ni de plantes en pot, ils sont une source de contamination.

Renforcer la sécurité de l'identité du patient

Afin d'éviter tout risque d'erreur de dossier ou d'erreur médicale, aidez nous en contrôlant vous aussi l'exactitude de votre nom de **naissance, votre nom marital, votre prénom,**

vos date et lieu de naissance sur les étiquettes qui vous seront présentées et de signaler toutes anomalies, notamment lors de votre arrivée au bureau des entrées et tout au long de votre séjour.

Cette identité doit être conforme à celle qui figure sur les documents officiels en votre possession : carte d'identité ou passeport, éventuellement extrait d'acte de naissance, qui vous seront demandés au bureau des entrées lors de votre admission.

Un bracelet d'identification vous sera posé à votre arrivée si vous devez être hospitalisé. Vous le conserverez jusqu'à votre sortie.

Garantir la sécurité de la prise en charge médicamenteuse

Le Comité du Médicament garantit la sécurité du circuit du médicament.

Votre traitement médicamenteux habituel peut être adapté pour être compatible avec celui prescrit par les médecins hospitaliers.

Si vous apportez des médicaments à l'hôpital, merci de les confier à l'infirmier du service. Ils seront conservés et vous seront restitués à votre sortie de l'hôpital.

Pour réaliser vos démarches administratives, le service des admissions et des sorties de l'hôpital vous accueille. Il vous sera demandé votre pièce d'identité, votre carte vitale à jour, votre carte de mutuelle, accompagnée de la prise en charge.

Ces formalités permettront à votre caisse d'assurance maladie et éventuellement à votre mutuelle ou à votre assurance de procéder au paiement de vos frais d'hospitalisation. Ces démarches peuvent être effectuées par un de vos proches. Afin d'arriver plus sereinement le jour de l'hospitalisation, n'hésitez pas à les réaliser avant votre arrivée, dès que votre venue est planifiée.

Si vous êtes admis aux urgences, vos proches devront se présenter le plus rapidement possible à l'accueil administratif pour effectuer les formalités.

Les horaires d'ouverture de l'accueil administratif :
Albertville
Lundi - vendredi : 8h - 18h
Moutiers
Lundi - vendredi : 8h - 12h / 13h - 16h30

Les documents à fournir à votre arrivée :

- Pour les patients résidant en France :**
- une pièce d'identité, et, pour un enfant, votre livret de famille, et la pièce d'identité du parent
 - votre carte vitale à jour, votre carte d'identité (avec le nom, l'adresse exacte de la mutuelle, le numéro d'adhérent ou de sociétaire)
 - une attestation de prise en charge de votre mutuelle ou de votre assurance privée,

Selon votre cas particulier : une attestation d'accident de travail, de CMU, un protocole d'affection de longue durée (ALD) délivré par votre médecin traitant etc...

L'établissement est équipé pour effectuer la mise à jour de votre carte vitale. Adressez-vous au bureau des admissions.



- Pour les patients étrangers ou résidant à l'étranger :**
- votre Passeport pour vous ou pour votre enfant,
 - la carte européenne d'assurance maladie ou le formulaire E 111 délivré par votre pays d'origine,
 - ou votre attestation d'assurance privée.

Dès votre entrée dans l'établissement, vous devez **contacter votre assurance afin d'obtenir une garantie de paiement à faxer à l'accueil administratif.**

Anonymat / confidentialité vis-à-vis de l'extérieur
Vous pouvez demander à garder votre anonymat pendant votre séjour en le signalant dès votre arrivée à l'hôpital. Le personnel hospitalier devra, lui, connaître votre identité.

Vous avez une question relative à votre admission, n'hésitez pas à contacter le bureau des entrées :



Albertville : 04 79 89 55 23
Moutiers : 04 79 09 60 30



Les frais à votre charge

Les soins, actes, séjours à l'hôpital sont payants.

En l'absence d'assurance ou de présentation des justificatifs, ces frais doivent être réglés aux guichets avant votre départ. Un acompte correspondant à la durée prévisionnelle de votre hospitalisation vous sera demandé. Si vous ne disposez pas des ressources suffisantes, vous serez orienté vers le service social qui vous aidera à engager les démarches nécessaires.

Si vous êtes français et assuré social, les frais d'hospitalisation sont en règle générale pris en charge par votre caisse d'assurance maladie à hauteur de 80%. Attention cette prise en charge n'est effective que dans la mesure où vos droits sont ouverts au moment de l'hospitalisation.

Ce qui reste à votre charge correspond à :

- 20 % des frais d'hospitalisation non couverts par l'assurance maladie si vous n'avez pas de mutuelle,
- un forfait journalier qui couvre les frais d'hôtellerie,
- un forfait fixe pour certains actes opératoires,
- aux frais liés à votre demande de téléphone, de télévision...

Vous devez prévoir de régler ces frais avant de quitter l'hôpital par tout moyen de paiement.

Si vous avez souscrit une mutuelle ou une assurance privée, ou si vous bénéficiez de la CMU complémentaire, ces dépenses seront payées directement par votre organisme, si vous êtes à jour de vos cotisations.

Si vous n'avez pas de couverture sociale, vous réglez l'intégralité des frais hospitaliers, lors de votre sortie.

Les transports entre les sites d'Albertville et de Moûtiers sont à votre charge ou celle de votre couverture d'assurance maladie. 35% de ces frais de déplacement resteront à votre charge si vous ne disposez pas d'une mutuelle.



Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez appeler l'accueil administratif :

Site d'Albertville : ☎ (33) 04 79 89 55 23

Site de Moûtiers : ☎ (33) 04 79 09 60 30

Facturations spécifiques

Chambre particulière

Les frais supplémentaires sont à votre charge ou peuvent être financés par votre mutuelle.

Activité libérale

Vous pouvez également, dans certaines unités, être suivi personnellement dans le cadre de l'activité privée d'un praticien. Ce dernier devra vous informer précisément sur le montant des honoraires, des dépassements éventuels et des conditions de remboursement des actes par l'assurance maladie.

A votre arrivée dans le service d'hospitalisation

Le personnel soignant vous demandera tous les documents médicaux en votre possession :

- lettre du médecin traitant ou du spécialiste,
- copie de votre protocole de soins remis par votre médecin traitant si vous avez une affection de longue durée
- carte de groupe sanguin,
- carnet de vaccination ou carnet de santé,
- résultats d'examens, radiographies, scanners, IRM...

L'équipe vous invitera à remplir, selon votre situation :

- l'autorisation d'opérer ou de pratiquer une anesthésie signée par les titulaires de l'autorité parentale ou le tuteur
- la fiche de désignation de la personne de confiance,
- la fiche de recueil du consentement éclairé pour certains actes.

Votre sortie

Avant votre départ, vous devez vous présenter au service des admissions et des sorties pour régulariser votre dossier administratif.

Cela permet d'enregistrer votre sortie, de régler le solde du séjour restant à votre charge et de vous fournir un bulletin de situation (indispensable pour le versement des indemnités journalières et pour votre employeur). Le bureau des entrées vous donnera alors le document « Pass feu vert » à donner à l'infirmier du service, qui vous remettra alors les documents nécessaires à la suite de votre prise en charge (ordonnances...).





Informations pratiques

Que devez vous apporter ?

- votre carte de groupe sanguin
- vos résultats d'examen (analyse, radio....)
- vos boîtes de médicaments et votre matériel médical personnel (lecteur de glycémie par exemple)
- votre carnet de santé et de vaccinations
- vos effets personnels : prévoyez votre nécessaire de toilette (serviette de toilette, savon, brosse à dents, mousse à raser, rasoir) et votre linge personnel (pyjama, robe de chambre, chaussons...) pour la durée du séjour

Valeurs et objets précieux

A l'hôpital, les nombreux allers et venues dans les chambres ne nous permettent pas de vous prémunir contre le vol. Vos effets personnels restent sous votre responsabilité. L'hôpital ne saurait être tenu pour responsable du vol ou de la perte des objets que vous avez conservés avec vous. Il est préférable de ne pas conserver d'objets de valeur pendant votre séjour (argent liquide, carnet de chèque, carte bancaire, bijoux....) et de les confier à vos proches ou, à défaut, au service des admissions afin qu'ils soient conservés dans un coffre sécurisé. Un reçu d'inventaire vous sera délivré. Vos biens seront conservés durant 24h et pourront être récupérés sur présentation d'une pièce d'identité pendant les heures d'ouverture du service des admissions. Au-delà, carte bancaire, espèces et bijoux seront transférés à la trésorerie de la ville et il vous appartiendra de les y récupérer.

Pour éviter les pertes, les appareils dentaires, les prothèses auditives et les lunettes doivent être déposés dans des boîtiers étiquetés à votre nom.



Les visites

Les visites sont autorisées de 11h à 20h30. Des dispositions particulières existent dans certaines unités (pédiatrie, néonatalogie, maternité, soins continus). Elles vous seront expliquées par le personnel du service. Renseignez vous auprès des professionnels pour les visites par des enfants afin de limiter les risques de transmission de microbes et de bactéries. Merci de demander à vos visiteurs de respecter la tranquillité des patients et de n'apporter ni plantes ni fleurs coupées, ni alcool ou aliment. La présence des animaux n'est pas tolérée.

Les accompagnants

Suivant votre situation et votre pathologie et en fonction des contraintes du service, un de vos proches peut être autorisé à rester auprès de vous pendant la nuit. Le cadre de santé vous en précisera les conditions.

Des repas peuvent être servis, dans certains cas, à vos proches. Les tickets « accompagnants » sont en vente au service des admissions et doivent être remis avant 10h au personnel soignant de votre unité. Pour toute question, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du cadre de santé.

Les repas

Chaque jour, l'aide-soignant vous propose un choix de menus. Une diététicienne peut intervenir au cours de votre hospitalisation afin de vous proposer un régime alimentaire adapté à votre état de santé. Ce régime peut également évoluer au cours de votre séjour.

Pour des raisons d'hygiène et de suivi des prescriptions, les boissons et aliments venant de l'extérieur ne sont pas admis.



Tabac et produits toxicologiques

Pour le confort et la sécurité des patients, l'hôpital est un lieu sans fumeurs (cigarette, cigarette électronique).

Il est interdit de fumer et de vapoter à l'hôpital.

Si vous souhaitez profiter de votre hospitalisation pour arrêter de fumer ou cesser toute autre consommation de produits toxicologiques, vous serez aidé dans votre démarche par des professionnels qualifiés qui vous permettront d'évaluer votre dépendance et si besoin, d'initier un traitement. N'hésitez pas à vous adresser au cadre de santé du service qui vous mettra en relation avec l'équipe de liaison de soins en addictologie (ELSA).

Le téléphone

Dans chaque chambre, la réception des appels téléphoniques est gratuite.

Il vous est aussi possible de demander l'ouverture d'une ligne téléphonique fixe :

- auprès du service des admissions à ALBERTVILLE,
- auprès du standard à MOUTIERS.

Pour procéder à la mise en route de la ligne, vous devrez régler le montant du branchement et une avance sur consommation. Il vous est demandé de mettre les téléphones mobiles en mode silencieux afin de respecter la tranquillité des autres patients.

Wifi

Il est disponible dans certaines zones.

La télévision

Pour bénéficier de la télévision, vous devez contacter directement la société d'exploitation depuis votre chambre, ou vous adresser à la boutique située dans le hall d'entrée :

- **A ALBERTVILLE**, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30, le samedi de 9h à 17h et le dimanche et jours fériés de 11h à 16h, au poste 5034.
- **A MOUTIERS**, les lundi, mercredi et vendredi de 14h à 16h au poste 6670. Les frais sont payables d'avance. A votre sortie, pensez à fermer votre accès. Le remboursement est possible par la société d'exploitation en cas de sortie anticipée (24 H non enclenchées).



Le courrier

Vous pouvez recevoir du courrier. Il est distribué chaque matin. Vous pouvez expédier votre courrier via la boîte aux lettres située dans le Hall d'entrée à Albertville et en le remettant au personnel soignant du service sur le site de Moutiers.

Les boutiques et distributeurs de boissons ou collations

Dans les halls d'accueil des sites d'Albertville et de Moutiers, des boutiques proposent des journaux, de la restauration rapide, et différents objets pouvant vous être utiles au cours de votre séjour (cadeaux, cartes téléphoniques, etc.). De plus, des distributeurs de boissons et d'encas sont accessibles en libre service dans ces mêmes lieux.

Les associations et bénévoles

Plusieurs associations sont habilitées à intervenir auprès des malades pour leur apporter soutien ou agrément sous forme de visites individuelles ou de groupes de parole. Le cadre de santé peut vous mettre en relation.

Les cultes

Des ministres du culte peuvent vous rendre visite, quelle que soit votre religion. Une équipe d'aumônerie catholique est présente dans l'établissement et à votre écoute. Le cadre de santé tient à votre disposition les différentes coordonnées.

Les taxis

Si vous souhaitez commander un taxi, le standard peut vous communiquer une liste de compagnies de taxis auxquelles vous pourrez librement faire appel.





Vidéo protection

Pour des raisons de sécurité et par autorisation préfectorale, le service des urgences du centre hospitalier est équipé d'un système de vidéo protection.

Le stationnement

Veillez à respecter les règles de stationnement autour de l'hôpital pour ne pas gêner l'intervention des secours. Merci de ne pas stationner indûment sur les places réservées pour les personnes à mobilité réduite ni sur celles réservées au personnel hospitalier.

Les informations médicales

Pour des raisons de confidentialité, il n'est pas possible de donner par téléphone des informations sur votre diagnostic ou votre traitement. Prévenez votre entourage. Le médecin est l'interlocuteur privilégié, n'hésitez pas à demander à le rencontrer pour obtenir un rendez-vous. Pour obtenir votre dossier médical, reportez-vous à la page 34 et au formulaire annexé.

L'isolement

Pour prévenir les risques de transmission de certaines infections, votre chambre peut être soumise à un isolement. Vous et vos proches devrez alors vous conformer aux consignes d'hygiène données par l'équipe soignante.

Rétrocession de médicaments

L'établissement dispose d'une pharmacie à usage intérieur qui a l'autorisation de rétrocession. L'objectif est de répondre à un besoin de santé publique, en permettant aux patients non hospitalisés de disposer de médicaments pour la plupart non disponibles en officine de ville.

La permission de sortie

En cours de séjour, une permission de sortie peut être autorisée par le médecin du service pour une durée maximale de 48h.

Le relais mortuaire

La prise en charge du défunt et de son entourage fait partie de nos missions et l'équipe médico-soignante saura vous accompagner dans cette épreuve.



Votre sortie

Le praticien qui vous prend en charge décide de la date prévisionnelle et des modalités de votre sortie et vous en informe dès que possible.

La préparation de la sortie d'hospitalisation

A tout moment de votre hospitalisation, un assistant social peut vous aider dans vos démarches, par exemple en cas de besoin d'aide à domicile ou pour trouver une structure d'hébergement. Adressez vous au cadre de santé du service pour le contacter.

Vous pouvez également contacter votre mutuelle pour connaître vos droits en matière d'aide à domicile.

La continuité de vos soins

Votre médecin traitant sera informé le plus tôt possible après votre sortie du traitement et des actes qui ont été réalisés. Le courrier de sortie pourra lui être adressé par voie électronique sauf refus express de votre part.

Les certificats médicaux et les ordonnances nécessaires à la poursuite de vos soins, vos convocations pour de prochains rendez-vous, vous seront remis par l'équipe soignante le jour de votre sortie.

Pourboires et gratifications au personnel sont strictement interdits. Merci de respecter ce principe.

Vous souhaitez remercier les équipes, mais le personnel ne peut recevoir directement de pourboire ou de gratification. En revanche vous pouvez faire un don à l'hôpital et contacter la direction au 04 79 89 55 01. Il sera utilisé pour améliorer le confort des patients et du personnel.

Votre avis sur l'hôpital

En partant, n'oubliez pas de remplir le questionnaire de satisfaction. Il sera transmis à la direction afin d'améliorer nos prestations. N'hésitez pas à donner votre avis en toute franchise.

Le transport

Vous devez quitter l'établissement par vos propres moyens. Il vous revient d'organiser votre retour, si besoin avec vos proches ou en transport en commun. Les transports en ambulance ou taxi ne sont pris en charge par l'Assurance Maladie que si votre état de santé le justifie. Dans ce cas, vous pouvez faire appel au transporteur de votre choix, dont la liste est à votre disposition dans le service de soins. Une prescription médicale doit être obligatoirement établie à l'avance pour tous les transports en commun supérieurs à 150 Km (demande d'entente préalable auprès de la Caisse d'assurance maladie de l'assuré).

Si vous ne retournez pas à votre domicile

En lien avec l'équipe soignante, le service social organisera votre transfert vers une autre structure médicalisée (Rééducation, convalescence, EHPAD...)

La sortie contre avis médical

Nous vous recommandons vivement de suivre les conseils ou les prescriptions du médecin hospitalier qui vous a pris en charge. Si malgré son avis, vous souhaitez quitter l'établissement, il vous est possible de le faire par le biais d'une décharge. Dans ce cas, vous devrez signer une sortie contre avis médical.

N'oubliez pas de passer au bureau des admissions pour clôturer votre dossier.



Vos droits et vos devoirs

A l'hôpital, le respect de quelques règles simples favorise le bien-être de tous. Respectons vos droits...

La charte de la personne hospitalisée ⁽¹⁾

- 1 - Le service public hospitalier est accessible à tous et en particulier aux personnes les plus démunies. Il est adapté aux personnes handicapées.
- 2 - Les établissements de santé garantissent la qualité des traitements, des soins et de l'accueil. Ils sont attentifs au soulagement de la douleur.
- 3 - L'information donnée au patient doit être accessible et loyale. Le patient participe aux choix thérapeutiques qui le concernent.
- 4 - Un acte médical ne peut être pratiqué qu'avec le consentement libre et éclairé du patient.
- 5 - Un consentement spécifique est prévu notamment pour les patients participant à une recherche biomédicale, pour le don et l'utilisation des éléments et produits du corps humain et pour les actes de dépistage.
- 6 - Le patient hospitalisé peut, à tout moment, quitter l'établissement sauf exceptions prévues par la loi, après avoir été informé des risques éventuels qu'il encourt.
- 7 - La personne hospitalisée est traitée avec égards. Ses croyances sont respectées. Son intimité doit être préservée ainsi que sa tranquillité.
- 8 - Le respect de la vie privée est garanti à tout patient hospitalisé ainsi que la confidentialité des informations personnelles, médicales et sociales qui le concernent.
- 9 - Le patient a accès aux informations contenues dans son dossier notamment d'ordre médical par l'intermédiaire d'un praticien qu'il choisit librement.
- 10 - Le patient hospitalisé exprime ses observations sur les soins et l'accueil et dispose du droit de demander réparation des préjudices qu'il estimerait avoir subis.

(1) Circulaire n°DHOS 2006/90 du 2 mars 2006 relative aux droits des personnes hospitalisées

Toutes les informations relatives à vos droits et à vos obligations sont également consultables sur le site internet : www.cham-savoie.fr



La dignité et l'intimité

Les professionnels de l'établissement sont formés et sensibilisés au respect de la dignité et de l'intimité des patients. Ces principes élémentaires font partie des valeurs inscrites dans les priorités de l'établissement.

La confidentialité des informations vous concernant

L'ensemble des professionnels est soumis au **secret professionnel** et au respect de la confidentialité.

En cas de diagnostic grave, rien ne s'oppose, sauf avis contraire de votre part, à ce que votre famille ou la personne de confiance que vous aurez désignée, soit informée de manière à pouvoir vous apporter son soutien.

L'établissement dispose d'applications informatiques sécurisées, pour assurer la gestion de votre dossier administratif et médical, dans un but de coordination et de continuité des soins. Ces données nominatives protégées par le secret médical peuvent être exploitées de façon anonyme par le corps médical conformément aux exigences de la loi*.

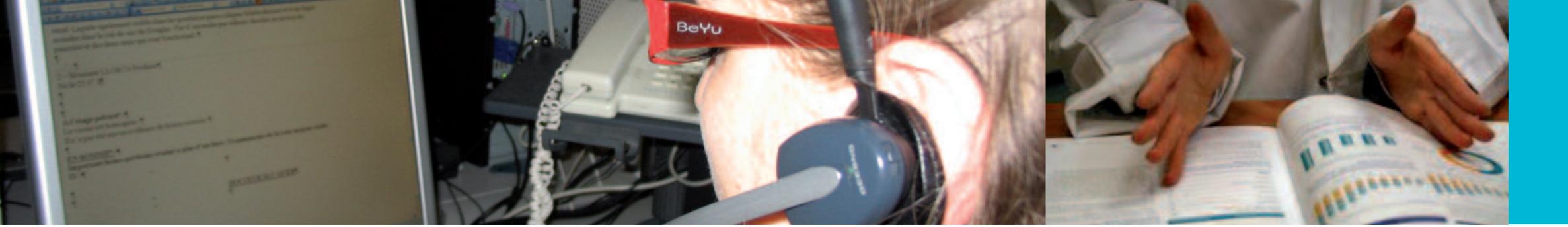
La loi vous donne le droit de vous opposer, pour des motifs légitimes, à ce que ces informations nominatives vous concernant soient exploitées. Vous pouvez en faire la demande écrite auprès de la direction de l'établissement. Vous avez également un droit d'accès à ces informations. Vous pouvez en obtenir communication en vous adressant à la direction.

Votre **dossier médical informatisé** est stocké sur une plateforme régionale qui permet aux professionnels de santé qui vous entourent de disposer des informations utiles à vos soins.



De même, différentes applications informatiques sécurisées permettent l'échange de documents et d'images entre les professionnels de l'établissement et hors de ce dernier. Toutefois, vous pouvez refuser expressément ces modalités de partage des informations.

*Loi du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, garantissant la protection des informations nominatives traitées.



L'information et le consentement

Vous avez le droit d'être informé de votre état de santé. Aucun acte médical ni aucun traitement ne peut être pratiqué sans votre consentement libre et éclairé.

Le médecin respectera votre volonté après vous avoir informé des conséquences de vos choix. Il le consignera dans votre dossier médical et vous demandera de noter, le cas échéant, votre refus par écrit. Dans ce cas, une alternative vous sera proposée (ordonnance, suivi par votre médecin traitant, etc.).

Toutefois, nous vous conseillons vivement de suivre les indications et recommandations du médecin afin de préserver au mieux votre santé.

Pour certains actes, le médecin vous demandera de signer la feuille de recueil du consentement.

Les photographies à caractère médical

Dans le cadre du suivi médical, sauf refus de votre part, des photographies peuvent être réalisées. Elles sont strictement réservées à l'usage médical.

La personne de confiance

Dès votre admission à l'hôpital, vous avez la possibilité de désigner une personne de confiance. Il s'agit d'une personne majeure, suffisamment proche de vous pour connaître vos convictions et à qui vous faites confiance (un membre de votre famille, un ami, votre médecin traitant, etc.).

Cette personne de confiance pourra, si vous le souhaitez, vous aider dans les démarches à accomplir et assister à vos entretiens afin de vous accompagner dans les meilleurs choix médicaux à adopter.

Vous pourrez la désigner à l'aide du formulaire joint en fin du livret d'accueil.

Les directives anticipées

Toute personne majeure peut, si elle le souhaite, rédiger des directives anticipées pour le cas où, en fin d'existence, elle serait hors d'état d'exprimer sa volonté.

Ces directives indiquent ses volontés concernant les conditions de mise en place, de limitation, d'arrêt de traitement ou d'actes médicaux. Elles seront consultées préalablement à la décision médicale leur contenu prévaut sur tout autre avis, sauf cas exceptionnels prévus par la loi.

Si vous souhaitez que vos directives soient prises en compte, confiez-les au médecin qui vous prend en charge ou signalez leur existence à un membre du personnel.

La situation des mineurs et des majeurs protégés

L'information relative à l'état de santé d'un mineur ou d'un majeur protégé est délivrée aux titulaires de l'autorité parentale ou au tuteur. De même, des autorisations leur sont demandées pour l'hospitalisation ou pour la réalisation de certains actes.

Le patient est informé d'une manière adaptée à son degré de maturité et à ses facultés. Son consentement est toujours recherché s'il est apte à exprimer sa volonté et à participer à la décision.

La décision parentale d'opérer un enfant mineur est obligatoire pour toute intervention chirurgicale sauf exception. Elle n'est valable que pour un acte précis à réaliser à un moment donné précis. La feuille d'autorisation vous sera remise par le médecin.



L'accès à votre dossier médical

Consulter ou obtenir une copie de votre dossier médical est un droit. La loi permet à un patient, son représentant légal ou ses ayants droits en cas de décès, d'avoir accès au dossier médical, soit directement par consultation sur place, soit par l'envoi recommandé des copies, soit par la remise en mains propres. Les copies sont payantes.

La demande doit être adressée au Directeur de l'établissement en remplissant le formulaire joint dans le présent livret d'accueil.

Pour tout renseignement, adressez vous au secrétariat de direction au **04 79 89 55 01** ou consultez le site internet du CHAM pour y télécharger les formulaires.

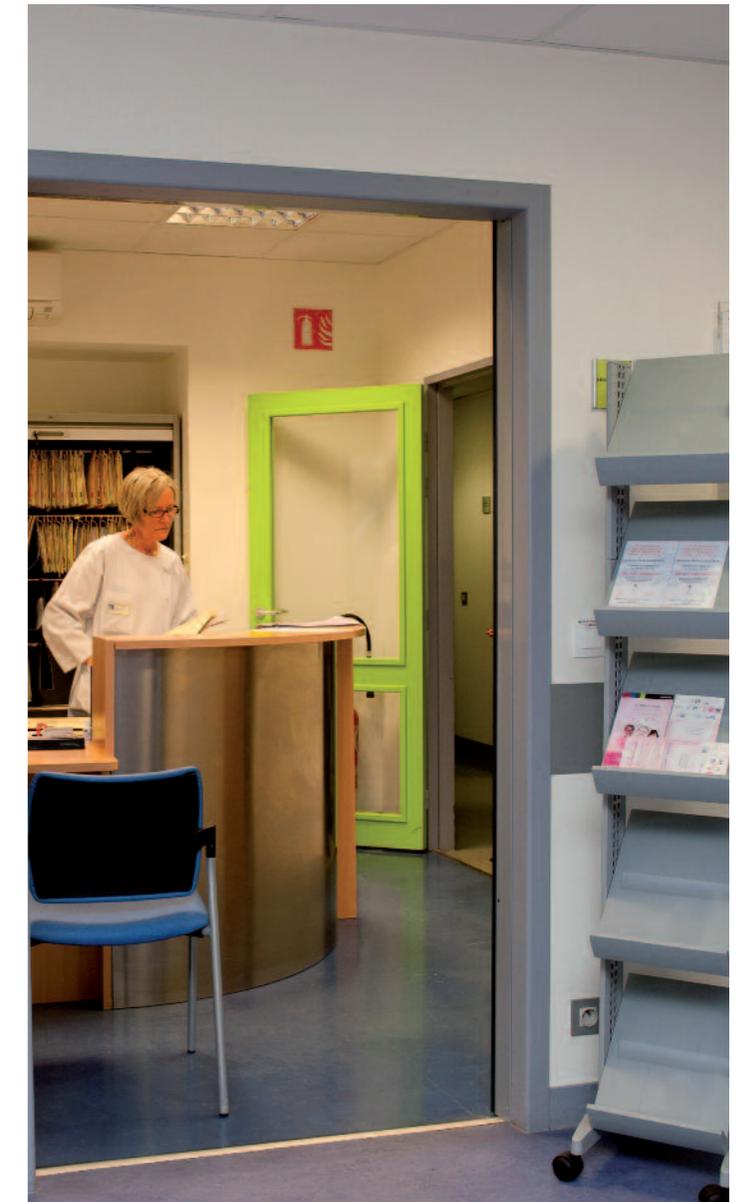
La possibilité de porter réclamation

Si vous n'êtes pas satisfait de votre prise en charge, vous pouvez vous exprimer oralement, auprès de l'un des responsables du service (médecin ou cadre de santé). Il vous est aussi possible de rédiger une réclamation auprès du Directeur ou de rencontrer la personne chargée des relations avec les usagers de l'établissement.

Cette réclamation sera ensuite étudiée, instruite et une réponse vous sera systématiquement apportée.

Vous pouvez également saisir la Commission Des Usagers (CDU) et notamment, les médiateurs médicaux et non médicaux ou encore les représentants des usagers qui y siègent. Cette commission veille au respect de vos droits et facilite vos démarches. Elle contribue à l'amélioration de la politique d'accueil et de prise en charge des patients et de leurs proches.

Pour rencontrer l'une de ces personnes, il vous suffit de vous adresser au cadre de santé du service d'hospitalisation qui vous donnera leurs coordonnées.



Fiche de désignation de la personne de confiance¹

Dès votre admission à l'hôpital, vous avez la possibilité de désigner une "personne de confiance". Il s'agit d'une personne majeure, suffisamment proche de vous pour connaître vos convictions et à qui vous faites confiance (un membre de votre famille, un ami, votre médecin traitant, etc.).

La personne de confiance et la personne à prévenir peuvent ou non être la même personne.

Cette personne de confiance pourra, si vous le souhaitez, vous aider dans les démarches à accomplir et assister à vos entretiens afin de vous aider dans les meilleurs choix médicaux à adopter.

Sa présence pourra également s'avérer indispensable si vous ne deviez plus être en mesure de recevoir les informations médicales ou de consentir à des actes thérapeutiques. Elle deviendrait alors un interlocuteur privilégié et serait **prioritairement consultée** par l'équipe médicale qui pourrait adapter au mieux le traitement

en fonction des impératifs médicaux et de vos convictions. La personne de confiance **n'a pas la faculté de prendre une décision à votre place**, mais son avis prime - sauf urgence ou impossibilité - sur tout autre avis non médical. Toutefois, en dernier lieu, c'est au médecin qu'il revient de prendre la décision.

Vous pouvez choisir de lui communiquer les seules informations que vous jugez nécessaires. Certains éléments que vous estimez confidentiels peuvent n'être communiqués qu'au médecin ou à l'équipe soignante.

Cette désignation est facultative, elle doit être faite par écrit et figure dans votre dossier médical. Elle vaut pour toute la durée de l'hospitalisation, sauf si vous la révoquez comme la loi vous y autorise à tout moment. Dans ce cas, il vous suffit d'en aviser un membre de l'équipe hospitalière et, si vous le souhaitez, de désigner une nouvelle personne de confiance.

Je soussigné(e) Mme, Mr :
né(e) le :/...../..... demeurant à

déclare :

avoir reçu l'information sur la personne de confiance et désigner :

Mme, Mr :

demeurant à :

Téléphone :/...../...../..... Lien avec le patient :

avoir reçu l'information relative à la personne de confiance et ne pas souhaiter en désigner une.

Le :/...../.....

Signature :

Document à remettre au personnel soignant pour classement dans le dossier médical. Un double est conservé par le patient.

Questionnaire de satisfaction

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Les services du Centre Hospitalier Albertville - Moûtiers ont le souci constant de répondre à vos besoins et à ceux des futurs patients. Dans ce but, et afin d'améliorer le fonctionnement des services et des soins, il vous est demandé votre opinion. Elle sera très précieuse et utile.

Pour faire part de vos remarques sur votre hospitalisation et de vos suggestions, il vous suffit de remplir ce questionnaire qui sera traité au niveau du service de la qualité.

En vous remerciant de votre contribution.

Directeur

Nom (facultatif) : Prénom (facultatif) :

Cochez la case correspondant à votre réponse.

Albertville Moûtiers Service : Date de votre sortie/...../.....

Votre entrée

Vous êtes entré(e) :

par les Urgences par le Bureau des Entrées directement dans le service d'hospitalisation

Accueil	<input type="checkbox"/> satisfaisant	<input type="checkbox"/> non satisfaisant
Formalités administratives	<input type="checkbox"/> faciles	<input type="checkbox"/> difficiles
Délai d'attente	<input type="checkbox"/> acceptable	<input type="checkbox"/> non acceptable

Votre séjour

Hôtellerie

Confort	<input type="checkbox"/> satisfaisant	<input type="checkbox"/> non satisfaisant
Mobilier	<input type="checkbox"/> adapté	<input type="checkbox"/> non adapté
Propreté	<input type="checkbox"/> satisfaisante	<input type="checkbox"/> non satisfaisante
Bruit	<input type="checkbox"/> dérangeant	<input type="checkbox"/> non dérangeant

Chambre

Repas

Qualité	<input type="checkbox"/> satisfaisante	<input type="checkbox"/> non satisfaisante
Prestations diverses :		
Télévision	<input type="checkbox"/> satisfaisante	<input type="checkbox"/> non satisfaisante
Boutique	<input type="checkbox"/> satisfaisante	<input type="checkbox"/> non satisfaisant

Information

Avez-vous reçu toutes les informations nécessaires de la part :

- du médecin ? oui non

- de l'infirmière ? oui non

Le médecin :

Vous a-t-il paru disponible ? oui non

Ses explications ont-elles été claires et compréhensibles ? oui non

Soins

Votre intimité a-t-elle été respectée ? oui non

Le personnel a-t-il été à votre égard ? disponible non disponible

Votre douleur a-t-elle été suffisamment prise en charge ? oui non

Comment jugez-vous l'aide dont vous avez bénéficié pour les actes courants de la vie (repas, toilettes, déplacement...) ? satisfaisante non satisfaisante

Comment jugez-vous votre prise en charge

Dans le service de radiologie ? satisfaisante non satisfaisante non concerné

Au bloc opératoire ? satisfaisante non satisfaisante non concerné

Dans le service des Consultations Externes ? satisfaisante non satisfaisante non concerné

Votre sortie

L'information sur les conditions de sortie a-t-elle été ? suffisante insuffisante

Remarques - Critiques - Suggestions

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

DEMANDE DE VOTRE DOSSIER MEDICAL

Formulaire à retourner rempli, signé et accompagné des pièces justificatives à l'adresse suivante :
Centre Hospitalier Albertville Moutiers, Secrétariat de Direction, 253 rue Pierre de Courbetin, BP 126 73208 Albertville cedex

Cocher la case choisie

IDENTITE DU PATIENT (qui doit être le demandeur)

Nom Prénom.....

Date de naissance.....

Adresse

Adresse e-mail

N° de téléphone (domicile ou portable).....

Dates d'hospitalisation : du au année

Dans le service médecin..... site de.....

PIECES SOUHAITEES

Intégralité du dossier médical

Dossier papier avec le dossier radiologique

Dossier papier sans le dossier radiologique

Si vous ne souhaitez pas obtenir l'intégralité du dossier médical, merci de cocher les pièces nécessaires à votre demande :

Compte rendu d'hospitalisation, de consultation, ou opératoire

Dossier d'anesthésie

Dossier infirmier

Résultat d'examen, précisez lesquels

Dossier radiologique sur support cédérom ou sur clichés

Autres pièces, précisez lesquelles.....

MODALITES DE COMMUNICATION DU DOSSIER MEDICAL

Conformément à l'article 1111-7 du Code de Santé Publique, la reproduction des documents vous sera facturée.

Vous souhaitez au choix :

1. Envoi de copies en recommandé à mon domicile, (adresse indiquée ci-dessus),

2. Envoi de copies en recommandé au médecin de mon choix *, **Précisez Nom et adresse**

3. Remise de copies en mains propres au Centre Hospitalier (site d'Albertville)

4. Consultation sur place (**la simple consultation sur place sans reprographie est gratuite**).

○ Avec accompagnement médical (précisez si vous voulez de préférence le médecin qui vous a pris en charge ou autre)

○ Sans accompagnement médical

Pour donner suite à votre demande, il est impératif de joindre :

- **UNE COPIE DE VOTRE CARTE D'IDENTITE RECTO VERSO VALABLE OU DE VOTRE PASSEPORT**

A..... le SIGNATURE

* La loi française n'autorise pas les établissements de santé à transmettre les données médicales à des tiers autres que le médecin

Les informations contenues dans le dossier médical sont strictement personnelles. Vous devez être attentif à ne pas les communiquer à un tiers non autorisé à les solliciter.



Welcome !

Paperwork

Paperwork is dealt with at the Admission Office in the hospital. No patient can be registered without valid proof of identity.

A certain amount of red tape cannot be avoided. This will ensure your Health Insurance Scheme and possibly your private insurance company will cover the medical costs incurred during hospitalization.

The paper work can be done by a family member or a person of your choice. Do not hesitate to do the paper work in advance, as soon as the admission date is planned. This will ensure a slick no-stress admission in our hospital.

If you get admitted via our Emergency Department, you must make sure someone goes to the Admission Office to carry out administrative formalities as soon as possible.

Admission Office opening hours :

Albertville :

Monday - Friday : 8am - 6 pm

Moutiers :

Monday - Friday : 8am - 4 pm

Health Care scheme issued by your Health Care private insurance,

Foreign patients or patients living abroad :

- passport for you or your child
- The European Health insurance Card or form E 111 issued by your country of origin,
- or private insurance certificate.

Non EU patients admitted to the hospital must pay the full cost of their treatment. You should contact your insurance provider to confirm that you are covered.

If you are, please ask your insurance compagny to email of fax a « declaration of cover » letter to the admission office. As a patient it is you responsibility to check that your health insurance compagny will pay your full hospital bill. If not, you are liable for all outstanding hospital charges.

Privacy

Note you are entitled to anonymity during the duration of your hospital stay on request. However the medical staff will have to know your identity.

Contact the admission office for any question regarding admission or jour bill.



Albertville : 04 79 89 55 23

Moutiers : 04 79 09 60 30

Documents required for admission :

French patients or patients residing in France :

- identification card and, for a child, your family book
- when applicable: confirmation of your commitment to cover the expenses not covered by your base-line Social Security

Outstanding charges :

Upfront payment is requested for medical attention, medical procedures and hospital stay.

In the absence of insurance or documentary evidence of insurance coverage, the fees will have to be paid at the Desk before leaving the hospital. In addition, a deposit depending on the estimated duration of your hospitalization is requested.

If you benefit from a base-line Social Security Health Insurance scheme, 80% of hospitalization costs are normally covered. This coverage is effective only if you are entitled to the above benefits.

You are liable to whatever outstanding bills that may remain:

- 20% of hospital costs (not covered by Social Security Health Insurance scheme) if you do not have a private insurance,
- daily rate which entails part of the accommodation costs.
- extra flat fee if you undergo surgery more expensive than the tariff determined by regulatory authorities,
- incidental expenses such as telephone access, calls, television ...

You must make the necessary arrangements to be able to pay for hospital costs before leaving the hospital. If you have a private insurance, or if you are a beneficiary of the CMU, hospital costs will be paid directly by your insurance or paying organization.

If you do not have any social security coverage, you will have to pay the full cost before leaving.

For further information, you may call the Patient Admission Office:

(33) 04 79 89 55 23 (Site Albertville) :

(33) 04 79 09 60 30 (Site Moutiers) :

Specific billing for private room

Depending on availability a private room can be requested at additional charges.

These additional costs are at your expense or may be covered by your insurance.

Patients who receive medical attention from Licensed Practitioners

There exists a possibility that your attending doctor is a licensed practitioner. In that event, he/she will inform you precisely about possible overruns of fees that might exceed reimbursement levels normally covered by standard Health Insurance Schemes.

Discharge from hospital

After discharge given from the hospital and before leaving, you must go to Admission Office to update your administrative file. You will then be issued a Status Report along with a " Green Light Pass " document that you must hand over to your attending nurse. The nurse will give you all the necessary documents to ensure adequate medical follow up.



Practical information

Professionals in charge of medical care

The department in which you are admitted is managed by a medical doctor and a healthcare professional. During your hospitalization, various health professionals combine their expertise towards optimal medical care, and do their best to bring you comfort and support.

Doctor in charge

Every patient is specifically assigned to a doctor in charge for the entire duration of the hospital stay. The doctor in charge makes all the decisions about treatment and procedures. If the patient (or a family member) wishes a private audience with the doctor in charge, they must contact the Secretariat of the medical ward to arrange AN appointment.

Health manager

Your Health Manager is the person responsible for the organization and implementation of medical care. She/he must be your preferred interlocutor should any problem arise or if you need to hire other professionals. Do not hesitate to ask for his/her help.

Nurses, auxiliary nurses and childcare assistants

They are in charge of providing day and night care day and night for the duration of your hospitalization.

Hospital services agents

They are in charge of maintenance, logistics and catering.

Upon your arrival in the medical unit

Please hand over all the medical documents you may have to the caregivers. These may include:

- referring letter from your family doctor or specialist physician
- copy of protocol of care provided by your physician in case of long-standing illness
- blood group card
- immunization card or booklet
- health record (past medical history)
- previous lab test results
- imagery records: X-rays, scans, MRI ...
- personal belongings : we recommend you to bring in an adequate amount of personal clothing for the duration of your stay.

Depending on the situation, you will be asked to fill in one or several of the following documents :

- Consent to operate or to receive anesthetics signed by the patient (or by the parents, holder of custody, guardian or close relative).
- Designation of a trusted person of your choice.
- Informed consent to a number of medical procedures.

Medical Secretary

She/his in charge of updating your medical file to ensure continuity of care and subsequent follow up.

Other specialized staff (midwives, operating room nurses, anesthetists nurse, paediatrician nurses, social workers, dieticians , technician radiographers, physiotherapists, pharmaceutical assistants, stretcher-bearers...) all contribute to the standard of care.

Last but not least, logistics, linen keepers, maintenance agents, catering and technical services all contribute to the quality of your stay.



Upon admission

Please hand out all the medical documents you may have to the caregivers. These may include:

- referring letter from your family doctor or specialist physician
- copy of protocol of care provided by your physician in case of long-standing illness
- blood group card
- immunization card or booklet
- health record (past medical history)
- previous lab test results
- imagery records: X-rays, scans, MRI ...

Depending on the situation, YOU will be asked to fill IN one or several of the following documents :

- Consent to operate or to receive anesthetics signed by the patient (or by the parents, holder of custody, guardian or close relative).
- Designation of a trusted person of your choice.
- Informed consent to a number of medical procedures.

Valuable things

Your luggage and objects remain your responsibility during your stay. On no account will the hospital be held responsible for any theft or loss.

It is recommended not to store any valuables in your room during your stay. All valuables should be handed over to family members upon admission or, alternatively, placed in a safe at the Admission Office. An inventory receipt will be provided. Your valuables can be kept at the Admission Office for an initial period of 24 hours and can be retrieved on presentation of an identity document during the opening hours of the Admission Office. After that period, they will be transferred to the treasury of the city where you can retrieve them at a later stage.

In order to avoid losses, it is advisable to keep dentures, hearing aids and glasses in boxes labeled with your name and surname.



Visits

Visits are allowed from 11am to 20h30. Special provisions exists in some units (paediatrics, neonatology, maternity ward, continuing care). Detailed information will be provided by the medical staff.

Please advise healthcare professionals if any visitors will include children. This is to minimize risks of transmission of germs and bacteria. For the same reason animals are not allowed. Thank you for asking visitors to respect the tranquility of patients and not to bring in plants or flowers, alcohol or food.

If you want access to your room to be denied to designated visitors, you should advise medical staff in advance.



Sharing a room with a patient

Depending on availability and constraints of the ward, a family member may stay with the patient overnight. Meals can be served to the accompanying person. "Family member" tickets can be purchased at the Admissions Office and must be handed over to the caregivers of the ward before 10 A.M. Please ask the health manager should you have further informations.



Meals

Each day a menu is issued. A dietician's visit can be arranged during your hospitalization in order to customize meals to your diet. This can be adjusted during your stay should the need arise.

We remind YOU that for reasons of hygiene and in order not to interfere with treatments, food and beverages cannot be brought to the hospital.



Tobacco and toxic products

It is forbidden to smoke in the hospital wards and consume toxic substances on hospital grounds. If you want to take advantage of your hospitalization to quit smoking or stop using toxic substances you may request to receive support in doing so by our team of qualified professionals. Do not hesitate to contact the Health Manager that will put you in touch with an addictologist physician and liaise with the addiction team (ELSA). Your addiction will be assessed and treatment will be initiated.



Telephone

In each room, incoming calls are free of charge. You may request a personal fixed telephone line in your room by contacting:
- the Admission Office in Albertville Hospital
- Switchboard in Moûtiers Hospital
In order for your telephone line to be made operational you must first pay an opening line fee and give a deposit proportionate to the amount of calls you expect to make.

Thank you for keeping your mobile telephone in silent mode so as to respect the tranquility of other patients.

WIFI

Wifi is available in some areas.



Television

To enjoy TV in your room, you should contact directly the operating company from your room or contact the shop located in the lobby :

In Albertville: Monday to Friday from 8 am to 6pm.
In Moutiers: Monday, to Friday from 8 am to 4 pm

Fees are payable in advance. When you leave, make sure to close your access. Refund is possible in case of anticipated discharge.

Mail

You can receive mail while hospitalized. Mail gets distributed each morning. You can send letters using the mailbox located in the lobby at Albertville or handing it over to medical staff on the site of Moûtiers.



Shops and self service vending machines for drinks or snacks

In sites Albertville and Moutiers, shops offer newspapers, snacks and different objects that may be useful during your stay (gift cards, phone cards, etc).



Associations and voluntary work

Several associations are authorized to deal with patients with the aim of providing support individually or in the form of group discussions. Your Health manager can put you in touch with them.



Cults

Ministers of any religion may visit you. A Catholic chaplaincy team is at your disposal on request. Ask your health manager to put you in touch.



Taxi service

If you need a taxi, switchboard can provide you WITH a list of taxi companies to choose from.

Video protection

For safety reasons and by prefectorial authorization, the emergency unit is equipped with a system of video protection.

Parking

Observe the rules of parking around the hospital in order not to interfere with emergency response. Please do not park in spaces reserved for disabled people or on those reserved for the hospital staff.

Medical information

For reasons of confidentiality it is forbidden to give information by telephone about diagnosis or treatment. Tell people around you. Your doctor should always be your preferred interlocutor. Do not hesitate to request a private meeting with him/her for yourself or family. If you want a copy of your medical records, refer to the " user rights " in this booklet.

Isolation

To prevent risks of transmission of certain infections, your room can be submitted to an isolation period. You and your relatives will have to conform to the staff about health and safety procedures.

Retrocession of medicine

There is a pharmacy for internal purposes which allows some specific drugs to be delivered to ambulatory patients. These specific drugs are listed and cannot be delivered outside the hospital.

Temporary discharge from hospital

During your stay, a temporary discharge from hospital for a période of up to 48 hours may be authorized.



Security measures :

In case of fire :
If you notice smoke, suspicious smells :
- Inform staff immediately
- Stay in your room
- Close the door carefully to avoid being distributed by smoke

In case of alarm :
- Do not leave your room unless the staff ask you to. You will be guided towards emergency exits or a protected sector, and you will be transported if needed
- Do not use elevators
- Do not return to your room until requested by staff

If you have been robbed or attacked, you can file a complaint with the police and inform the head office

Funeral arrangements

In case of death, mortuary rituals and support to family of the deceased are part of our mission and the medical care team will assist in this event



Discharge from hospital

Your doctor in charge will establish an estimated duration of stay and the conditions of discharge from hospital. You will be informed as early as possible.

Before being discharged from hospital

Any time during your hospital stay, you or your family are entitled to GET help from a social worker. Just ask medical staff. Help may be offered too if you need personalized assistance at home or to find a hosting structure. You may also get in touch with your insurance company to find out if you are entitled to home help.

Continuity of care

Soon after you get discharged from hospital a hospitalization report will be sent to your general practitioner mentioning all treatments and medical procedure that have been made. This can be done also by email unless you specifically wish us not to. Medical certificates and doctors prescriptions necessary for the continuation of your treatment will be issued to you by the medical team on your departure day.

€ Tips and gratuities to staff are strictly prohibited.
Thank you for respecting this principle.

Transport

It is your responsibility to organize your journey back home using private or public transport. Transport costs by ambulance or taxi are usually covered by standard Health Insurance schemes if your condition warrants it. You may pick any ambulance or taxi company you wish. Lists are available in the ward office.

Leaving the hospital against medical advice

We strongly recommend that you follow the advice or prescriptions of your attending hospital doctor. Should you wish to discharge yourself against medical opinion you will be asked to sign a liability waiver form before leaving.

Do not forget to go to the admission office before leaving the hospital.

If you want to thank the staff although tips and gratuities are forbidden, you can make a donation to the hospital. Please contact the head office 04 79 89 55 01. This will be used to improve patients and staff comfort.

Review on our hospital

On departure, do not forget to fill in our questionnaire of satisfaction and to retrieve your valuables at the Admission Desk (or in some cases at the Treasury). The satisfaction questionnaire will be sent to management to improve our services. Do not hesitate to give your opinion in an honest way.



Satisfaction survey

Dear Sir, Madam,

The Albertville - Moûtiers hospital has at heart meeting your needs as well as those of prospective patients. Keeping this in mind, and in order to improve the functioning of the wards and standard of care, we would like to ask you to rate us. Your opinion does matter. Please let us know your opinion by filling out the following questionnaire. The collected information will be processed by our quality control staff.

Thank you for participating.

Director

Surname (optional) : First name (optional) :

Click the box you choose

Albertville Moûtiers Ward (surgical, medical...): Date of discharge / /

Your admission

You got hospitalized :

through casualty through admission office direct entry to ward

Reception	<input type="checkbox"/> satisfactory	<input type="checkbox"/> no satisfactory
Admission paper work	<input type="checkbox"/> easy	<input type="checkbox"/> difficult
Waiting time	<input type="checkbox"/> acceptable	<input type="checkbox"/> not acceptable

Your stay

Room service

	Room	
Comfort	<input type="checkbox"/> satisfactory	<input type="checkbox"/> unsatisfactory
Furniture	<input type="checkbox"/> adequate	<input type="checkbox"/> inadequate
Cleanliness	<input type="checkbox"/> satisfactory	<input type="checkbox"/> unsatisfactory
Noise	<input type="checkbox"/> excessive	<input type="checkbox"/> acceptable

	Repas	
Qualité	<input type="checkbox"/> satisfactory	<input type="checkbox"/> unsatisfactory

Prestations diverses :

Télévision	<input type="checkbox"/> satisfactory	<input type="checkbox"/> unsatisfactory
Boutique	<input type="checkbox"/> satisfactory	<input type="checkbox"/> unsatisfactory

Votre partenaire santé depuis 6 ans



NOUVEAU
Gamme fitness
et
rééducation



Un large
choix
de fauteuils
releveurs
et relaxants



Distributeur de matériel médical depuis 2008, l'équipe de la Vitrine Médicale des Savoie vous accueille depuis plus d'un an dans ses locaux situés ZI du Chiriac, 518 rue Louis Armand à Albertville (entre Satoriz et Albertviandes).

Sabrina, Thibaut et Xavier sont à votre disposition pour vous proposer du matériel qui améliorera votre quotidien.

À l'achat ou à la location, nous nous engageons à vous proposer un large choix de produits de confort et médicalisés.

Idéalement situé, accessible par la voie rapide sortie « 28 » ou directement du centre ville, un parking privé vous attend.

Particuliers ou professionnels, nous trouverons ensemble des solutions pour satisfaire vos besoins.

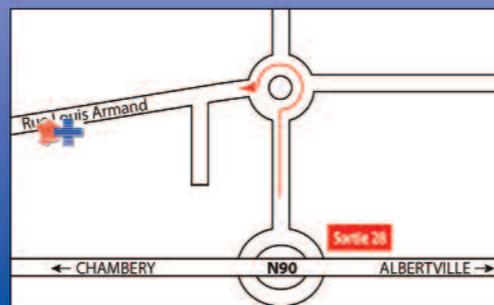


ZI DU CHIRIAC (Sortie 28 centre hospitalier)
518 Rue LOUIS ARMAND

73200 ALBERTVILLE

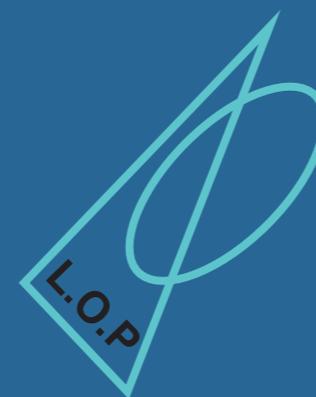
Tél. : 04 79 37 67 87

Mail : lvm.desavoie@orange.fr



APPAREILLAGES ORTHOPÉDIQUES SUR-MESURE

Corset, Corset Siège, Verticalisateur, Orthèse, Prothèse, Semelle Orthopédique



LEMAN ORTHOPÉDIE PROTHÈSE

3, avenue du Vernay

74200 THONON-LES-BAINS

Tél. 04 50 71 77 77 - Fax 04 50 71 60 22

E-mail : lop42@wanadoo.fr

CERTIFIÉ
ISO 9001
et 13485

*La solution aux
situations handicapantes*

Prothèses - Orthèses
Corsets
Corsets sièges
Verticalisateurs

Tél. 04 76 54 15 02
1, rue Rosa Lee Parks 38400 Saint-Martin-d'Hères
Fax : 04 76 51 23 68
contact@demeureorthopedie.fr www.demeureorthopedie.fr

223, route de Frébuge - 73210 AIME

Ambulance couchée et VSL
Agrée sécurité sociale
et la plupart des mutuelles

Tél. 04 79 55 58 17

A.M.S. se tient à votre disposition
pour toute prise de rendez-vous :
consultation, hospitalisation, radiothérapie,
urgence...

Chavigny - Lyon

A²Mel
Architecture & Maîtrise d'œuvre

Jean-Yves DE MEL BINDE
architecte DPLG
expert près la cour d'Appel de Nancy

23 rue du Haldat
54230 Chavigny
06 08 05 05 12
jy.demel@wanadoo.fr

49 rue Edmond Delorme
54300 Lunéville
06 18 57 87 49
s.bolzer@architectes.org

SB A

Stéphane BOLZER
architecte DPLG

a[b+d]
architecture




Aide aux Familles à Domicile

Siège : 14 bis rue Pasteur
73200 ALBERTVILLE
Tél. 04.79.32.00.63

Antenne : 1827 avenue de Chambéry
73190 CHALLES-les-EAUX
Tél. 04.79.69.89.80

courriel : contact@afd-una-73.fr
site internet : <http://www.afd-una-73.fr>

IMAGERIES MEDICALES et SERVICES

Primax
Imagerie conventionnelle et numérique



Pionnier des systèmes à capteur plan, Primax confirme son leadership depuis plus de 10 ans dans l'imagerie conventionnelle numérique.
Une équipe de professionnels vous accompagne pour le développement de votre activité d'imagerie.
Agence Rhône-Alpes : 6 place du Village, 38950 Saint Martin le Vinoux.
Tel : 04 76 46 09 06 Fax : 04 76 43 78 16 www.primax.fr

DMR
la référence du service à la personne

Services d'aide et d'accompagnement à domicile

Aigueblanche	04.79.24.38.20
Aime	04.79.55.59.18
Beaufort	04.79.32.94.48
Bozel	04.79.55.00.43
Flumet	04.79.31.89.96
Service de soins infirmiers à domicile	
Aime - Haute Tarentaise	04.79.24.68.20

PHILIPS



Philips France Activité Healthcare
SAS au capital de 159 000 000 d'euros
Immatriculée au RCS de Nanterre
sous le numéro 402 805 527
33 rue de Verdun
92150 Suresnes

- Ville d'Albertville

Notre ville est unique, faisons battre son cœur
Située au cœur des 4 vallées, Albertville est unique de par sa situation géographique exceptionnelle.
Tout au long de l'année le cœur d'Albertville vit au rythme de nombreuses animations culturelles, sportives et économiques.
La ville, adossée aux massifs des Bauges et du Beaufortain, porte du Val d'Arly, de la Combe de Savoie et de la Tarentaise, est un cadre propice à la découverte et reste fidèle à son passé olympique.

VILLE SPORTIVE
Un Héritage olympique toujours d'actualité : une nouvelle ère s'ouvre ! Accueil d'événements sportifs d'envergure internationale : Critérium du Dauphiné, Coupe du monde VTT Trial, Mondial de Handball 2017... Ville cyclo-touristique, le poumon sportif de la ville tient en la vitalité des clubs locaux et des échanges nationaux et internationaux.

VILLE D'ART ET D'HISTOIRE
Labélisée, la ville est fière de son patrimoine. Conflans, seule cité médiévale savoyarde, porte l'histoire d'Albertville. Son panorama, ses commerces, ses artisans... Animée hiver comme été ! Le musée propose des visites guidées et des pauses patrimoine. Des guides conférenciers vous feront découvrir un aspect plus intimiste de la cité médiévale.

UN AVENIR PROMETTEUR
Fière de son passé, Albertville se tourne vers l'avenir :
• Rénovation-extension de la Halle Olympique, pour un renouveau économique au cœur du Campus Olympique.
• Centre National de Ski de Haut Niveau : centre d'entraînement des équipes de France de ski et de snowboard pour positionner Albertville comme camp de base des sports de glisse.
• Aires de Street Workout : au nombre de 2 pour une innovation départementale.

Albertville vous invite à la découverte de son centre-ville, de ses commerces et restaurants, été comme hiver.
Bienvenue à Albertville !
www.pays-albertville.com | www.albertville.fr



UN DÉPARTEMENT AU SERVICE DU MIEUX VIVRE ENSEMBLE

SAVOIE



SAVOIE
LE DÉPARTEMENT

savoie.fr
savoieactu.com

France Perfusion Pays de Savoie
votre prestataire de santé à domicile
spécialiste en perfusion et nutrition

FRANCE PERFUSION
Spécialiste en perfusion à domicile



Contactez notre agence Pays de Savoie au 04 56 29 39 42
ou sur www.franceperfusion.com

VANGUARD

Notre métier... La stérilisation : nous fournissons tous les jours aux hôpitaux les dispositifs médicaux stériles indispensables à votre interventions chirurgicales.

Aucune intervention chirurgicale ne peut avoir lieu sans l'étape préalable de la stérilisation. Aussi, par son expertise, Vanguard Médical services aide les hôpitaux et cliniques à :

- Réaliser leur projet de stérilisation
- Concevoir et bâtir leur unité de stérilisation

Mais elle ne joue pas uniquement le rôle de conseiller, elle s'implique aussi, directement avec les hôpitaux par la gestion dans leurs locaux de l'unité de stérilisation en :

- Investissant dans les équipements de production
- Recrutant et formant le personnel nécessaire

Aujourd'hui les cliniques et hôpitaux font confiance à Vanguard et confient l'ensemble de leurs dispositifs médicaux c'est le cas du :

- Médipôle de Savoie
- CHU de Caen
- CH d'Annecy
- L'hôpital d'Albertville Moutiers... Et bien d'autres que nous remercions.



idex
 Efficiace Energétique
 www.idex.fr

**MAINTENANCE
 ET GESTION DE L'ENERGIE**

**DEPANNAGES
 TRAVAUX ASSOCIES**

AGENCE SAVOIE MONT-BLANC
 Z.A. Les Glières - SEEZ
 73700 BOURG SAINT MAURICE
 Tél : 04.79.41.09.40 - Fax : 04.79.41.07.17
 tarentaise@idex-groupe.com

**Pompes Funèbres et Marbrerie
 FLORET-PECH**

Une entreprise familiale à votre service
 Albertville : 04 79 32 43 55
 Ugine : 04 79 37 33 40
 www.pompes-funebres-floret-savoie.fr



Contrat obsèques
 Devis immédiat
 Crémation - Fleurs naturelles
 Transport avant mise en bière
 Salle d'exposition de cercueils
 Organisation de sépultures
 Toutes communes

Place du Petit Marché (derrière le Dôme Théâtre)
 73200 ALBERTVILLE

A votre service 24h/24 et 7j/7
 Fleurs pour deuil assurées

Mairie de Moutiers
 A votre service
 Place de l'Hôtel de Ville - BP 23
 73601 MOÛTIERS Cedex

Tél : 04-79-24-06-66
 Fax : 04-79-24-20-98
 info@moutiers-savoie.com
 www.moutiers.org

AIGUEBLANCHE MEDICAL
 Pour les Particuliers et les Professionnels

**VENTE ET LOCATION
 DE MATERIEL MEDICAL**

Tél. 04 79 24 23 80 - Fax 04 79 24 18 81
 Port. 06 18 90 24 62
 Mail : isabel.materielmedical@gmail.com

Rendre le sourire à nos aînés



Aide et Assistance à Domicile
 aux personnes âgées
 et handicapées

Prise en charge
 de la dépendance

**ADOMICIL
 SENIORS
 73**

Devis
 gratuit



Nous attachons une attention particulière aux personnes
 handicapées et aux personnes atteintes de la maladie
 d'Alzheimer.
 Notre personnel dispose d'une expérience nécessaire
 et d'une formation adaptée à ce public.

Adomicil Seniors 73
 989 route de plancherine - 73200 Plancherine
 Tél. 04 79 31 32 91

www.adseniors.com

**BLANCHISSERIE
 DES PLANS**

APEI - ENTREPRISE ADAPTEE
 934Bis, route du Parc de la Vanoise
 73300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

Tél. : 04 79 64 37 11

Fax : 04 79 64 37 12

E-mail : blanchisserie.des.plans@gmail.com

APEI MAURIENNE 21, rue des écoles - 73300 ST JEAN DE MNE

FROID 73
 E. DURAND - C. SOUDIER

Réfrigération - Climatisation
 Pompe à chaleur

Vente - Installation - Dépannage

B.P. 30101 Fontaine-le-Puits / Hautecour / Moûtiers / Notre-Dame-du-Pré / Saint-Jean-de-Belleville / Saint-Marcel
 606, rue Louis ARMAND Tél. : 04.79.31.24.94
 73207 ALBERTVILLE CEDEX Fax : 04.79.31.24.95



Cœur de Tarentaise, une communauté de communes au service de ses habitants.
 Fontaine-le-Puits / Hautecour / Moûtiers / Notre-Dame-du-Pré / Saint-Jean-de-Belleville / Saint-Marcel
 Saint-Martin-de-Belleville / Salins-les-Thermes / Villarurin

Retrouvez toutes nos actualités, missions et projets : www.coeurdetarentaise.fr

Hotel Albert 1er
 Le Cœur de la Gare

Situé au calme à côté de la gare à Albertville, en Savoie à 5 min à pied
 du centre-ville et à 5 min de la sortie d'autoroute, l'Hôtel *** Albert 1er
 vous accueille pour vos séjours de tourisme ou d'affaires.

38 av. Victor Hugo - 73200 Albertville
 Tél. : 04 79 37 77 33 - Fax : 04 79 37 89 01
 Mail : hotelalbert1@orange.fr

Vers toi
 Service d'aide à la personne
 agréé qualifié

Tout simplement ...

- Accompagnement
- ponctuel
- quotidien
- Garde malade

Intervention
 7j/7 - 24h/24h

...pour bien vivre chez moi
WWW.VERSTOJ.FR
SERVICE D'AIDE À LA PERSONNE
 MOÛTIERS - AIME - LES 3 VALLÉES - HAUTE TARENTEISE
 11, avenue du Pré de Foire - 73600 Moûtiers - 04 79 00 89 15 - info@verstoj.fr

OTIS
 United Technologies
 www.otis.fr

Le Numéro Un mondial en matière
 de fabrication, d'installation et
 de maintenance toutes marques
 d'ascenseurs, d'escalators,
 de trottoirs roulants et de systèmes
 de transport horizontal.

Agence des Savoie
 53 Rue de la République
 73000 BARBERAZ
 Tél : 04.79.71.07.71
 Télécopie : 04.79.71.18.39

Antenne Commerciale
 5 Allée des Cyclades
 74960 CRAN GEVRIER
 Tél : 04.50.67.31.56
 Télécopie : 04.50.67.34.90

Amazones TAXI

TRANSPORT AMAZONES
 TRANSPORT DE PERSONNES
 06 88 13 86 52
 06 78 18 14 81

Communes de stationnements :
 Moutiers n°10,
 Brides les Bains n°5

AVEC AMAZONES TAXIS ROULEZ SANS SOUCIS !!!

TRANSPORT MEDICAUX
 Transport médical assis, taxis conventionnés par la sécurité sociale

BOULANGERIE

Zone Industrielle - BP n°110 - 73401 Ugine Cedex
 Tél. 04 79 37 26 70 - Fax 04 79 89 79 30
 Email : contact@ugipain.fr

**IMAGERIES
 MEDICALES
 et SERVICES**

PrimaX
 Imagerie conventionnelle et numérique

Pionnier des systèmes à capteur plan, PrimaX confirme son
 leadership depuis plus de 10 ans dans l'imagerie conventionnelle
 numérique.
 Une équipe de professionnels vous accompagne pour le développement de votre activité
 d'imagerie.
 Agence Rhône-Alpes : 6 place du Village, 38950 Saint Martin le Vinoux.
 Tél : 04 76 46 09 06 Fax : 04 76 43 78 16 www.imtrx.fr - www.primax.fr

IMAGINONS LES ENTREPRISES
DE DEMAIN

Kurt Salmon
Success for what's next

RÉINVENTONS
LE CONSEIL

@KurtSalmonFR
www.kurtsalmon.com

Jacques TATOUT et fils
Multi-services

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
PLOMBERIE
FROID CLIMATISATION réversible
CUISINE PROFESSIONNELLE
ÉQUIPEMENT HÔTELIER
Neuf Rénovation Dépannage

Sébastien 06 07 57 93 08 - Jacques 06 84 11 53 52
Tél./Fax : 04 79 24 56 66 - 73600 POMBLIERE ST MARCEL
E-mail : jacquestatoutetfils@orange.fr

 **POMPES FUNÈBRES
DE SAVOY**

**Marbrerie
Roger Gonzalez & Fils**

Accès, Chambres Funéraires,
Transports

175, rue de la Sous-Préfecture
73600 MOUTIERS
(à côté de la Gendarmerie)

173, rue Jean Moulin
73700 BOURG-ST-AURICE
(face à la Bouquetterie)

Tél. 04 79 24 12 75
pompes-funebres-savoy@wanadoo.fr
Permanence 7j/7 & 24h/24

RC 414 361 576 - Habilitation Préfectorale n° 12/73.1/43

Toutes les couleurs de l'amour sont chez BB-Camarade



bb camarade

www.bb-camarade.com

ONET
PROPRETÉ ET SERVICES

Agence de Chambéry
Chemin du Gas - Zone Industrielle
73420 Voglans
Tél. : 04 79 54 44 28
www.onet-propreteetservices.com

 **EIFFAGE
ENERGIE**

ZA Carrefour des Vallées
73460 Tournon

TEL: 04 79 37 44 74
FAX: 04 79 37 77 14

 **ABC Photo**
Votre esprit de famille, notre sens de l'innovation



Votre photographe en maternité

N° Cristal 0 969 322 104
APPEL NON SURTAXÉ

MAINTENANCE

Incendie
Appel malade
Contrôle d'accès
Intrusion
Vidéosurveillance

 **SR**
DAUPHINE SAVOIE

SR Dauphiné Savoie, votre prestataire de proximité pour la vérification et la maintenance des systèmes de sécurité. Une équipe de professionnel, à votre écoute et à votre service.

436 Rue de l'Erier
73290 LA MOTTE SERVOLEX
Tel: 04.79.44.49.28 Fax: 04.79.72.89.19
e-mail : contact@srds.fr

Breizh Taxi 

Taxi conventionné CPAM
TRANSPORTS TOUTES DISTANCES

06 61 68 60 88

Albertville n°9 7/7 - 24h/24
breizhtaxi@hotmail.fr

Alp'Alarme Votre sécurité c'est notre métier

Des équipements à la pointe de la technologie pour votre sécurité



Contrôle d'accès
Automatisme de portail,
porte de garage...

60 Chemin de la Pierre du Roy - 73200 ALBERTVILLE
Tél. 06 03 07 45 43 - Fax 04 79 31 67 28
Mail : alpalarme@orange.fr

**Tarentaise
Fioul**

Lubrifiants
Graisses

bp superContact, bp moteurPro

Damien De Ceglie
Responsable commercial
06 75 58 63 27

damien.deceglie@eslc.fr 04 79 24 39 86
ZA la Charbonnière - Petit Coeur - 73260 Aigueblanche

 **Duraz Entreprise** s.a.r.l

MENUISERIE - AGENCEMENT

Z.A. LA PRAIRIE - 73350 BOZEL

Rénovation Chalets / Appartements
Fenêtre Bois / Alu / PVC / BoisAlu
Mobilier / Cuisine / Salle de bains

Tél. 04.79.22.09.69
Mail: duraz@wanadoo.fr - www.agencement-duraz.com

Savoir-faire et expertise à proximité

12 Laboratoires répartis sur la Savoie et la Haute-Savoie
2 Plateaux techniques : un sur Albertville et un sur Annecy
15 Biologistes Médicaux

Spécialisations : une unité de Micro-nutrition et une unité d'Assistance Médicale à la Procréation (AMP)



Laboratoire de l'Hôpital d'Albertville (CHAM)
Activité 24h sur 24

Trois Laboratoires proches du CHAM

15 rue du Président Coty
73200 Albertville
Tél : 04 79 32 21 74
Email : albertville@labo-bioalpes.eu

321 Faubourg de la Madeleine
73600 Moûtiers
Tél : 04 79 24 22 68
Email : moutiers@labo-bioalpes.eu

Rue des Fabriques
74210 Faverges
Tél : 04 50 32 44 15
Email : labo-faverges@labo-bioalpes.eu

Deux Laboratoires spécifiques avec prise de rendez-vous

Spécialité Micro-nutrition
3 rue Centrale
74000 Annecy
Email : labo-micronutrition@labo-bioalpes.eu

Spécialité AMP
8 rue Sommeiller
74000 Annecy
Tél : 04 50 51 77 45
Email : labo-gare@labo-bioalpes.eu

Les coordonnées et horaires d'ouverture de tous nos laboratoires sont disponibles sur notre site internet : www.labo-bioalpes.eu.

Nos Biologistes Médicaux

Dr Jean BEE
Dr Isabelle SAVOY
Dr Nicolas SOUSTELLE
Dr Jean-Marie KUNTZELMANN

Dr Jean-Marc SCHEMITICK
Dr Sylvie CAMPOS
Dr Lise BERENSEN
Dr Isabelle BREANT

Dr Vincent PETITPREZ
Dr Aurélie JACQUET
Dr Sylvie SCHOLAERT
Dr Elisabeth JACQUIN

Dr Stéphane GUIDON
Dr Pierre MENDEZ
Dr Catherine GUERIN